

DARWI VERNIS MAT - BRILLANT - SATINE

SECTION 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. - Identificateur de produit

Nom commercial DARWI VERNIS MAT - BRILLANT - SATINE

Nom chimique DARWI VERNIS MAT - BRILLANT - SATINE

N° Index

N° CE

N° CAS

1.2. - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange - Vernis à base d'alcool pour le loisir créatif

1.3. - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

The Clay ant Paint Factory S.A.

Rue du Dossay 3

4020 WANDRE

Julien Désmaré +32 4 342 19 90 j.desmare@clay-and-paint.com

1.4. - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 - Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

| | |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Flam. Liq. 2 | Liquide inflammable - Catégorie 2 |
| STOT SE 3 (H336) | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un. - Catégorie 3 |

2.2. - Éléments d'étiquetage

Contient: 1-méthoxy-2-propanol, éther méthylique de monopropylèneglycol (CAS No.: 107-98-2)

Mention d'avertissement Danger

Pictogrammes de danger



Mentions de danger

| | |
|------|---------------------------------------|
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges |

Conseils de prudence

| | |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P240 | Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. |
| P241 | Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage antidéflagrant |
| P242 | Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. |

DARWI VERNIS MAT - BRILLANT - SATINE

| | |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P243 | Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. |
| P261 | Éviter de respirer les vapeurs |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P280 | Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, Masque de protection du visage |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer |
| P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise |
| P370+P378 | En cas d'incendie: utiliser CO2, poudre sèche, mousse résistant à l'alcool pour l'extinction |
| P403+P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P405 | Garder sous clef. |
| P501 | Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement agréé |

2.3. - Autres dangers

SECTION 3 - Composition/informations sur les composants

3.1. - Substances

3.2. - Mélanges

| Nom chimique | No | % | Class | Spec. concentrations |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------|---------|---------------------|----------------------|
| éthanol, alcool éthylique | N° CAS : 64-17-5 N° Index : 603-002-00-5 N° CE : 200-578-6 | 29,8178 | Flam. Liq. 2 - H225 | |

SECTION 4 - Premiers secours

4.1. - Description des premiers secours

Mesures en cas d'inhalation

- Veiller à un apport d'air frais.
- Au moindre symptôme d'intoxication, consulter impérativement un médecin.

Mesures en cas de contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Mesures en cas de contact avec les yeux

- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Mesures en cas d'ingestion

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.
- Appeler immédiatement un médecin.

4.2. - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets après inhalation

- Aucune information disponible.

Symptômes et effets après contact avec la peau

- Aucune information disponible.

Symptômes et effets après contact avec les yeux

- Aucune information disponible.

DARWI VERNIS MAT - BRILLANT - SATINE

Symptômes et effets après ingestion - Aucune information disponible.

4.3. - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2. - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers - Aucune information disponible.

Produits de décomposition - Aucune information disponible.

5.3. - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

SECTION 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Assurer une aération suffisante.
- Eloigner toute source d'ignition.

Pour les secouristes - Aucune information disponible.

6.2. - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils appropriés de confinement - Aucune information disponible.

Conseils appropriés de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4. - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir paragraphe 13
- Protection individuelle: voir paragraphe 8

SECTION 7 - Manipulation et stockage

7.1. - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

DARWI VERNIS MAT - BRILLANT - SATINE

Recommandations

- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: génération/formation d'aérosols
- Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Aucune information disponible.

7.2. - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage Matières liquides inflammables
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3. - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

SECTION 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. - Paramètres de contrôle

| éthanol, alcool éthylique (64-17-5) | |
|-------------------------------------|------------|
| VME ppm (FR) | 1000 ppm |
| VME mg/m3 (FR) | 1900 mg/m3 |
| VLE ppm (FR) | 5000 ppm |
| VLE mg/m3 (FR) | 9500 mg/m3 |

8.2. - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

- Gants de protection

- Protection des yeux

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



DARWI VERNIS MAT - BRILLANT - SATINE

- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1. - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| <u>Etat physique</u> | <u>Liquide</u> | <u>Aspect</u> | <u>Liquide</u> |
|-----------------------------------|----------------|---------------|--------------------------|
| <u>Couleur</u> | <u>trouble</u> | <u>Odeur</u> | |
| pH | | | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | | | 100 °C |
| Point d'éclair | | | 16 °C |
| Viscosité cinématique | | | Aucune donnée disponible |
| Viscosité dynamique | | | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | | | Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | | | Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation | | | Aucune donnée disponible |
| inflammabilité | | | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité | | | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité | | | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | | | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur | | | Aucune donnée disponible |
| Densité relative | | | 0,97 |
| Densité | | | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Eau) | | | 0 g/ml |
| Solubilité (Ethanol) | | | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Acétone) | | | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Solvants organiques) | | | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | | | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | | | Aucune donnée disponible |

9.2. - Autres informations

| | |
|---------------|--------------------------|
| Teneur en COV | Aucune donnée disponible |
|---------------|--------------------------|

DARWI VERNIS MAT - BRILLANT - SATINE

| | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Energie minimale d'ignition | Aucune donnée disponible |
| Conductivité | Aucune donnée disponible |

SECTION 10 - Stabilité et réactivité

10.1. - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. - Conditions à éviter

- En cas d'échauffement: Risque d'inflammation

10.5. - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6. - Produits de décomposition dangereux

- Aucune information disponible.

SECTION 11 - Informations toxicologiques

11.1. - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- Non classé

| | |
|---------------------------------------------|--------------------------|
| DL50 Orale (rat) | Aucune donnée disponible |
| DL50 Cutanée (rat) | Aucune donnée disponible |
| CL50 Inhalation (rat) | Aucune donnée disponible |
| CL50 Inhalation poussières brouillard (rat) | Aucune donnée disponible |
| CL50 Inhalation vapeurs (rat) | Aucune donnée disponible |

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée / irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires graves / irritation oculaires

- Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé

Mutagenicité sur les cellules germinales

- Non classé

Cancérogénicité

- Non classé

DARWI VERNIS MAT - BRILLANT - SATINE

| | |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Toxicité pour la reproduction</u> | - Non classé |
| <u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique</u> | - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un. - Catégorie 3 - Peut provoquer somnolence ou vertiges |
| <u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée</u> | - Non classé |
| <u>Danger par aspiration</u> | - Non classé |

SECTION 12 - Informations écologiques

12.1. - Toxicité

| | |
|------------------------------------------|--------------------------|
| CE50 48h crustacés | Aucune donnée disponible |
| CL50 96h poissons | Aucune donnée disponible |
| CEr50 algues | Aucune donnée disponible |
| CEr50 autres plantes aquatiques | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronique poissons | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronique crustacés | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronique algues | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronique autres plantes aquatiques | Aucune donnée disponible |

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2. - Persistance et dégradabilité

| | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| DBO5 - Demande biologique en oxygène | Aucune donnée disponible |
| DCO - Demande chimique en oxygène | Aucune donnée disponible |
| % de biodégradation en 28 jours | Aucune donnée disponible |

- Aucune information disponible.

12.3. - Potentiel de bioaccumulation

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Facteur de bioconcentration (FBC) | Aucune donnée disponible |
| Log Kow | Aucune donnée disponible |

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

DARWI VERNIS MAT - BRILLANT - SATINE

12.5. - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. - Autres effets néfastes

- Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation, même en petite quantité.

SECTION 13 - Considérations relatives à l'élimination

13.1. - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre - Aucune information disponible.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Aucune information disponible.

SECTION 14 - Informations relatives au transport

14.1. - Numéro ONU

Nom de la substance :

Numéro ONU :

14.2. - Nom d'expédition des Nations unies

14.3. - Classe(s) de danger pour le transport

Code de Classification ADR :

Pictogramms

14.4. - Groupe d'emballage

14.5. - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement :

Polluant marin :

14.6. - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15 - Informations réglementaires

15.1. - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants dans la liste des candidats Reach

Composants dans l'annexe XIV

Composants dans l'annexe XVII

DARWI VERNIS MAT - BRILLANT - SATINE

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2. - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

SECTION 16 - Autres informations

Versions de la FDS

| N° de version | Date émission | Date émission | Description des modifications |
|---------------|---------------|---------------|-------------------------------|
| 1 | 22-12-15 | | |

Textes des phrases réglementaires

| | |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Flam. Liq. 2 | Liquide inflammable - Catégorie 2 |
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges |
| STOT SE 3 (H336) | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un. - Catégorie 3 |